

maître d'ouvrage

commune de l'île de Hoëdic

plan local d'urbanisme (PLU)



élaboration du PLU

prescrite

le 27/09/2001

approuvée

le 27/03/06

Servitudes d'utilité publique

APPROBATION

maître d'oeuvre

direction départementale
de l'Équipement du Morbihan



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



direction
départementale
de l'équipement
Morbihan

vu pour être annexé
à la délibération du Conseil Municipal
en date du 27/03/06



Le Maire
Le Maire-adjoint
Délégué

Thierry THOMAS

service de l'Urbanisme
et de l'Aménagement local
étude Urbanisme
et d'Aménagement
1 bd Adolphe Pierre
56324 Lorient cedex

c:\mesdocuments\plu\hoëdic

COMMUNE DE HOEDIC

PLAN LOCAL D'URBANISME

TABLEAU DES PRINCIPALES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

| OBJET | DESIGNATION | REFERENCES LEGISLATIVES ET REGLEMENTAIRES | SERVICE PUBLIC CONCERNE | REFERENCE AU PLAN |
|--|--|--|--|-------------------|
| Servitudes pour la pose et l'entretien des canalisations publiques | Canalisations d'eau potable | Loi n° 62- 904 du 4 octobre 1962 Décret n° 64 - 158 du 15 février 1964 | Direction Départementale de l'Agriculture et de la forêt 11, bd. de la Paix 56019 VANNES CEDEX | A 5 |
| Servitudes de protection des monuments historiques classés ou inscrits Cl. M.H. = Classement parmi les monuments historiques I.S.M.H. = Inscrit sur l'inventaire des monuments historiques | Dolmen de la croix et menhir de la vierge, parcelle 102 section Q2 Cl. M.H. 12 juin 1926 Fort Hoëdic section AH parcelle 22 I.S.M.H. 30octobre 2000 | Loi du 31 décembre 1913 modifiée Circulaire du 2 décembre 1977 (Ministère de la culture et de l'environnement) | Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine 31, rue Thiers 56000 VANNES | AC 1 |
| Servitudes de protection des sites et monuments naturels classés ou inscrits | Ensemble de l'Ile S. inscrit 7 mai 1968 Site côtier S. classé 13 juin 1979 | Loi du 2 mai 1930 modifiée Circulaire du 2 décembre 1977 (Ministère de la culture et de l'environnement) | Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine 31, rue Thiers 56000 VANNES | AC 2 |

| OBJET | DESIGNATION | REFERENCES LEGISLATIVES ET REGLEMENTAIRES | SERVICE PUBLIC CONCERNE | REFERENCE AU PLAN |
|---|------------------------|--|--|----------------------|
| Servitudes concernant les postes électro-sémaphoriques, les amers et les phares du département de la marine militaire | Sémaphore | Loi du 18 juillet 1995, modifiée Décret 61 - 614 du 12 juin 1961 | Circonscription Militaire de Défense - B.S.I. - E.M. quartier Margueritte 35998 RENNES ARMEES | AR 1 |
| Servitudes de passage des piétons sur le littoral | littoral de la commune | Art. L 160 - 6 à L 168 - 8 Art. R 160 - 8 à R 160 - 33 du Code de l'Urbanisme | Direction Départementale de l'Équipement 8, rue du Commerce 56019 VANNES CEDEX | EL 9 |
| Servitudes relatives à la distribution d'énergie électrique | Réseau de distribution | Loi du 15 juin 1906 modifiée Décret 70 - 492 du 11 juin 1970 et 93 - 629 du 25 mars 1993 | M.T. : E.D.F. 23 rue du Bondon B.P. 204 56006 VANNES CEDEX | I 4 |